



CÉLIGNY

Législature 2025-2030
Résolution
Séance du 7 octobre 2025

Résolution relative à l'adoption du code de bonne conduite et d'éthique des élus de la commune de Céligny.

Vu l'intention du Conseil administratif, de rédiger une chartre des élus communaux,

vu les discussions et recherches entreprises par le secrétaire général et le bureau du Conseil municipal auprès des diverses collectivités publiques et notamment les communes de Meyrin et de Bellevue, dotées d'un tel texte depuis respectivement 2009 et 2021,

vu le règlement du Conseil municipal de la commune de Céligny (LC 10 111) du 14 juin 2022,

conformément à la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif et du bureau du Conseil municipal,

LE CONSEIL MUNICIPAL

D é c l a r e

Par 6 oui, 0 non et 6 abstentions.

1. Adopter le code de bonne conduite et d'éthique des élus de la commune de Céligny dont le contenu fait partie intégrante de la présente résolution.